

LA REPRESENTATION SOCIALE DU HARCELEMENT MORAL CHEZ LES ENSEIGNANTS DU CYCLE PRIMAIRE

Résumé :

Notre étude a été menée auprès d'une population d'enseignants du cycle primaire quant à leurs représentations du harcèlement moral, dans le but de dégager les éléments qui constituent ces représentations. En effet, malgré la multiplicité des études, ce domaine demeure inexploré, alors que le harcèlement moral est bien une réalité qui s'impose dans les milieux organisationnels. L'institution éducative n'est pas épargnée, car le métier qui était sensé inculquer le savoir à côté des valeurs de la société, est devenu source de malaise et de violence insidieuse.

L'enquête a été réalisée auprès de 25 enseignants, les données ont été recueillies par le biais de trois procédés méthodologiques employés pour la détection du noyau central et des éléments périphériques des représentations sociales.

Nous avons commencé par la méthode de la carte associative, qui consiste à produire des associations libres à partir du mot inducteur «harcèlement moral». Nous avons ensuite appliqué la procédure du schème cognitif de base (SCB), et enfin la méthode d'évocation de Verges appliquée à un corpus constitué par les mots induits de la phase associative du schème cognitif de base (SCB).

Les résultats obtenus nous indiquent d'abord, les éléments centraux de la représentation sociale du harcèlement moral, qui appartiennent aux catégories suivantes : « atteinte à la dignité » qui est représentée par les éléments : mépris, humiliation, ignorance, négligence. Quant à la catégorie « conduite abusive » on citera les éléments suivants : manque de respect, agression, maltraitance et insultes. Quant aux éléments périphériques, ils se réfèrent plutôt à la catégorie « atteinte au climat de travail » qui comporte les éléments suivants : climat de conflit, problème et échec dans l'accomplissement du travail.

INTRODUCTION :

Le travail est indispensable au bonheur de l'individu, il lui procure épanouissement à travers la réalisation de ses ambitions, et permet de l'amener dans un processus de socialisation à la construction d'une identité en harmonie avec son milieu social et professionnel. En revanche, il faut reconnaître que cela n'est pas toujours le cas, le travail peut aussi constituer un lieu de souffrance où l'individu peut se heurter à diverses pressions et contraintes de tout ordre, dont l'accumulation engendre stress, souffrance et violence.

Cette forme de violence dite psychologique a toujours existé dans le milieu du travail, mais sa dénomination est récente, et a fait l'objet de plusieurs appellations : harcèlement sur le lieu de travail, harcèlement moral, abus d'employé, abus émotionnel, maltraitance au travail, mobbing... etc.

Ce phénomène porte différents vocables et a été sujet à diverses définitions, cependant, on note une absence de consensus sur les dénominations utilisées et les explications proposées, cédant la place à des définitions qui, selon les auteurs et les points de vues, privilégient soit l'aspect sociologique lié aux réalités du travail et de ses enjeux, soit la dimension psychologique et le contexte interpersonnel du harcèlement moral.

Le processus du harcèlement moral s'installe à travers des agissements répétés à caractère vexatoire ou humiliant qui engendrent la détérioration des relations interpersonnelles. Lorsque ce dernier s'installe dans un univers aussi particulier que celui du milieu éducatif, il soulève des questionnements sur la façon dont il se manifeste. En effet le milieu de travail dans les établissements scolaires a considérablement changé au cours des dernières années, il est marqué par une dégradation des conditions de travail avec une augmentation de la charge de travail liée aux effectifs élevés des élèves, ainsi que les programmes chargés. Cela induit un stress important qui engendre des conséquences néfastes pour l'enseignant.

Il s'agira dans cette étude, d'essayer de comprendre la façon dont les enseignants conçoivent et construisent la notion de harcèlement moral en examinant leurs connaissances et savoirs sur le sujet. Arousseau et Landry remarquent « l'importance primordiale des perceptions dans la connaissance de tout comportement violent », en effet, le harcèlement moral est un phénomène à caractère subjectif, où interviennent les perceptions de la victime et non seulement l'intention du harceleur.

Nous tenterons de savoir dans cette recherche si les enseignants du cycle primaire saisissent le sens du concept du harcèlement moral. Quelles sont leurs représentations sociales concernant le sujet ? Les facteurs spécifiques à leur milieu font-ils ressortir une définition liée à leurs expériences et à leurs interactions sociales ?

Partant de ces questionnements, nous tenterons de découvrir les images et perceptions qui organisent les représentations sociales des enseignants du cycle primaire quant au phénomène de harcèlement moral.

Méthodes de travail :

Dans cette étude il s'agit d'une population d'enseignants exerçant dans des établissements primaires, notre choix a été motivé par les caractéristiques de chaque école primaire, on citera les changements de la direction, la volonté des enseignants à collaborer sans craindre des représailles... Suivant ces critères, nous avons opté pour un échantillon ciblé, représenté par (25) enseignants répartis sur (03) écoles primaires, situées à la commune de Ain Smara wilaya de Constantine.

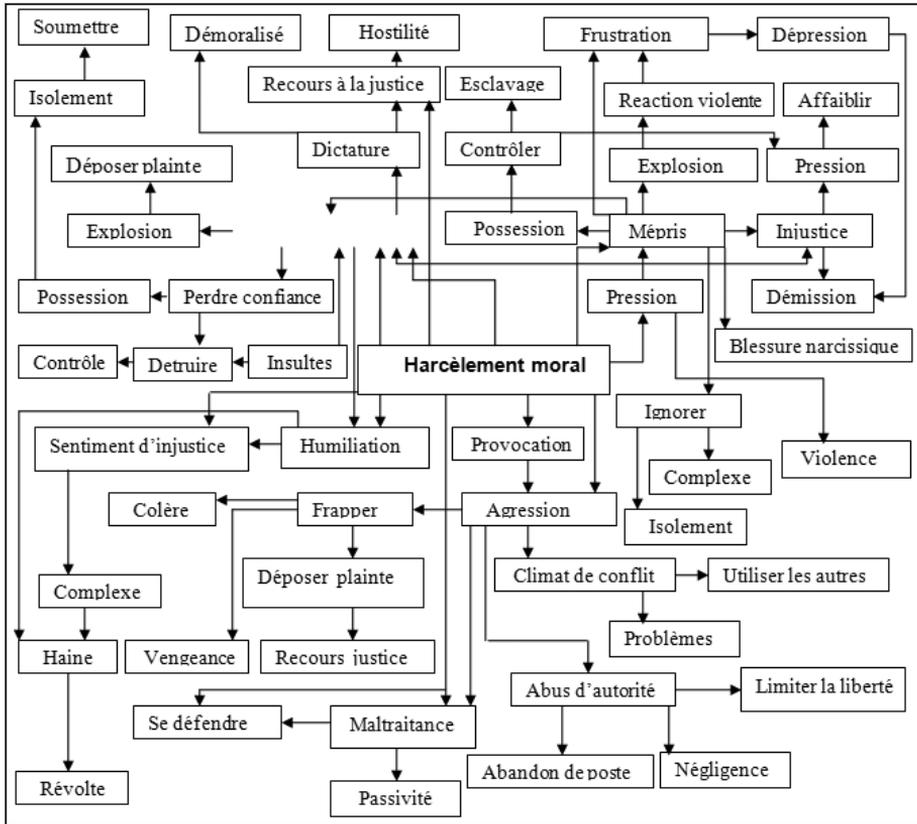
L'approche pluri méthodologique s'avère être la plus adéquate à l'étude des représentations sociales, c'est pourquoi nous avons choisi trois méthodes de recueil de données :

- 1- La carte associative.
- 2- Le modèle de schème cognitif de base.
- 3- La méthode d'évocation de Verges.

Les résultats :

Nous avons schématisé les séries des mots induits dans la carte associative suivante.

Carte associative



Le traitement des résultats de la carte associative est présenté dans le tableau suivant :

Catégories	Les induits	Pourcentage fréquence	Pourcentage catégorie
Conduite abusive.	-Agression.	5,14	45.07
	-Insultes	4,57	
	-Manquer de respect	4	
	-Maltraitance.	4	
	-Affaiblir.	2,85	
	-Pression	2,85	
	-Dictature	2,28	
	-Détruire.	2,85	
	-Violence.	1,71	
	-Possession.	1,71	

	-Soumettre.	1,71	
	-Frapper.	1,71	
	-Démoraliser.	1,14	
	-Provocation.	1,14	
	-Abus d'autorité.	1,14	
	-Contrôler.	1,14	
	-Esclavage	1,14	
	-Utiliser les autres	1,14	
	-Isolement	1,14	
	-Limiter la liberté	1,14	
Atteinte à l'intégrité psychique.	-Sentiment d'injustice.	5,14	23,39
	-Explosion.	3,42	
	-Complexe	2,28	
	-Perdre confiance en soi.	2,28	
	-Blessure	1,71	
	-Passivité	1,71	
	Frustration	1,14	
	-Dépression.	1,14	
	-Fuite	1,14	
	-Réaction violente	1,14	
	-Révolte	1,14	
	-Colère	1,14	
Atteinte à la dignité.	-Mépris.	5,71	13,13
	-Humiliation.	5,14	
	-Ignorer	2,28	
Dégradation du climat de travail.	-Se défendre	2,85	17,67
	-Abandon de poste	2,28	
	-Recours à la justice.	2,85	
	-Démission	1,71	
	-Haine	1,71	
	-Hostilité	1,71	
	Vengeance.	1,14	
	-Climat de conflit	1,14	
	-Déposer plainte	1,14	
	-Problèmes	1,14	

Tableau n°1 : représentant le traitement des mots induits.

Le regroupement sémantique et paradigmatique a permis d'obtenir les catégories suivantes : la conduite abusive (45.07%), l'atteinte à l'intégrité psychique (23.39%), l'atteinte à la dignité (13.13%), et la dégradation du climat

de travail (17.67%). Les résultats sont schématisés dans le diagramme circulaire suivant :

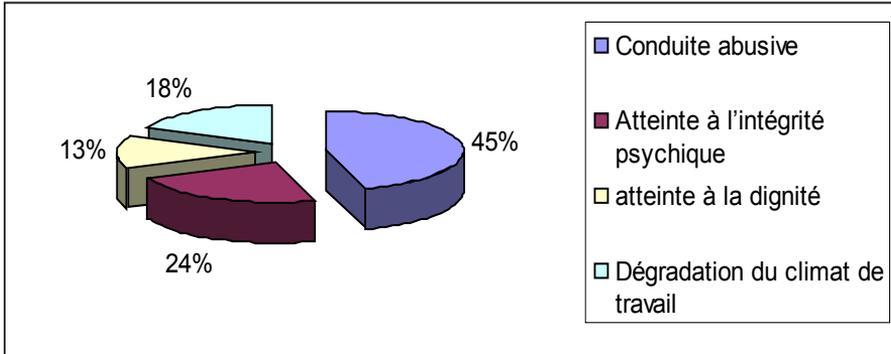


Figure n°1 : Diagramme circulaire représentant les pourcentages des catégories

Les résultats du modèle des schèmes cognitifs de base :

- Après la passation du questionnaire du modèle de schèmes cognitifs de base, on a procédé au calcul des valences pour les cinq schèmes. Ainsi, la valence totale « Vt » est calculée en fonction de l'équation suivante :

- $Vt = \text{nombre total de réponses «oui» aux 28 connecteurs} \times 3 \text{ réponses} \times \text{nombre de sujets du groupe de l'étude.}$

- $Vt = \text{nombre total des réponses oui} / 28 \text{ connecteurs} \times 3 \times N$

Au niveau global :

- Le calcul de l'indice de valence s'effectue sur chaque modèle partiel, c'est-à-dire sur les cinq schèmes de base, selon l'équation suivante :

- $Vt = V_{\text{lex}} + V_{\text{vois}} + V_{\text{comp}} + V_{\text{parax}} + V_{\text{att}}$

- $V_{\text{lex}} = \text{nombre total de réponses «oui» aux 3connecteurs du SCB} / \text{3connecteurs} \times 3 \text{réponses} \times N$

Au niveau de chacun des connecteurs on obtient :

- $V_{\text{cx}} = \text{nombre total de réponses oui à Cx} / 3 \text{ réponses associatives} \times N$

- Pour s'assurer du statut du mot inducteur harcèlement moral, s'il s'agit d'un élément central ou périphérique, on prend en compte un second indice, appelé Lambda (Λ), qu'on détermine grâce à l'équation suivante :

- $\Lambda = Vt / (Vp + Va)$

- Si (Λ) est proche de 1 cela implique que l'inducteur est un élément central.

- Si (Λ) est supérieur à 1 donc l'inducteur est un élément périphérique.
- Si (Λ) est inférieur à 1 donc l'inducteur est un élément périphérique suractivé.
- Afin de distinguer les éléments du noyau central des éléments périphériques suractivés par la pratique, qui se caractérisent par une valence élevée, on procède au calcul de Delta (Δ) qui s'effectue selon l'équation suivante :
 - $\Delta = [(Vp-0.50)^2 + Vp/12] / 2 Vp + [(Vp-0.50)^2 + Vp/12] + [(Va -0.50)^2 + Va /7] / 2$

Les résultats obtenus sont représentés dans le tableau suivant :

	Harcèlement moral
Vt	0.68
Vp	0.71
Va	0.66
Λ	0.73
Δ	0.24
MESURES	1.17 > Λ > 0.83
DIAGNOSTICS	CENTRAL

Tableau n°2 : Calcul et diagnostic du statut relatif à l'élément inducteur

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

F >= 18 et RM < 2,5	F >= 18 et RM >= 2,5
<p>Catégorie atteinte à la dignité : Humiliation (10) Mépris (9) Atteinte à la réputation (3) Sentiment d'injustice (5) Ignorer (2)</p> <p>Catégorie conduite abusive : Agression (6) Insultes (5) Violence (3) Pression (3) Manquer de respect (3) Abus d'autorité (3) Contrôler (3)</p>	

Possession (2) Imposer son avis (2) Maltraitance (2) Frapper (2) Manque de considération (2) Affaiblir (2) Provocation (2) détruire (2)	
F <= 18 et RM<2,5	F < 18 et RM>=2,5
Catégorie atteinte à l'intégrité psychique : Blessure narcissique (5) Perte de contrôle (5) Frustration (3) Dépression (2) Perdre confiance en soi (2) Colère (2) Complexe (2)	Catégorie atteinte au climat du travail : Climat de conflits (5) Abandon de poste (2) Démission (2) Problèmes (2) Echec dans l'accomplissement du travail (2)

Tableau n°3 : représentant l'évaluation prototypique des mots induits.

Interprétation des résultats de la carte associative :

D'après les résultats obtenus, on remarque que les enseignants ont produit 175 associations à partir du mot inducteur harcèlement moral, sans compter les mots qui n'ont été cités qu'une seule fois. Il y a un grand consensus dans les représentations sociales des enseignants. D'abord, tous s'accordent à considérer le phénomène comme un ensemble de conduites abusives qui impliquent des actes à caractère violent qui sortent de l'éthique et du respect du métier noble qu'ils exercent, le pourcentage de cette catégorie était le plus important (42.22%). Puis apparaissent dans les représentations, les conséquences néfastes que peut avoir une situation de harcèlement moral sur la santé psychique, elle est aussi significative, avec un pourcentage de 23.38%.

Ensuite, les représentations montrent que le harcèlement moral engendre l'atteinte à la dignité ; cela apparaît dans le pourcentage de 19.41%. Enfin, les conséquences dépassent l'atteinte de la personne cible, et apparaissent dans la dégradation du climat de travail qui se répercute sur les conditions de travail ; cela est représenté par le pourcentage de 14.82%

On note par ailleurs que les résultats montrent des représentations diversifiées et partagées par tous les enseignants interrogés sur le phénomène de harcèlement moral sur leur lieu de travail.

En fait, selon les enseignants du cycle primaire, le harcèlement moral est bien réel, chaque enseignant a la perception d'une situation appartenant au registre de la violence insidieuse qu'est le harcèlement moral, une situation que chaque enseignant a dû vivre ou dont il a été témoin. Le souvenir de ces situations éveille les sentiments de honte et de culpabilité ainsi qu'une détresse profonde.

Interprétation des résultats des schèmes cognitifs de base (SCB) :

A partir du calcul de la valence totale, il apparaît que le mot inducteur harcèlement moral est un élément central, et cela par rapport à la valence totale qui est égale à 0.68, en effet ce terme a plus de connexité avec les autres éléments de la représentation sociale.

D'une autre part, si on observe les valences partielles, on remarque que la valence du SCB praxie est plus élevée (0.71) que celle du SCB attribution (0.66), on déduit donc que le mot inducteur « harcèlement moral » est un élément fonctionnel : ceci revient au fait que la plupart des enseignants ont une expérience assez importante dans le domaine de l'enseignement, et ont sûrement des perceptions relatives à des situations d'harcèlement moral qu'ils ont vécu eux mêmes ou dont ils ont été témoins.

Interprétations des résultats de la méthode d'évocation de Verges :

Nous remarquons que le nombre de mots cités est de 75 mots avec une fréquence de 3 mots exprimés par chaque sujet, cela correspond aux 3 réponses de la phase associative de la procédure du modèle de schème cognitif de base (SCB).

La zone centrale de la représentation sociale est constituée des éléments suivants : humiliation (10), mépris (9), sentiment d'injustice (5), atteinte à la réputation (3), ignorer (2), agression (6), insultes (5), violence (3), pression (3), manquer de respect (3), abus d'autorité (3), contrôler (3), possession (2), imposer son avis (2), maltraitance (2), frapper (2), manque de considération (2), affaiblir (2), provocation (2), détruire (2).

Quant à la zone périphérique de la représentation sociale, elle se compose de deux périphéries : la première périphérie de cette représentation désigne

l'atteinte à l'intégrité psychique, et comprend les éléments suivants : blessure narcissique (5), perte de contrôle (5), frustration (3), dépression (2), perdre confiance en soi (2), colère (2), complexe (2).

Les éléments : blessure, perte de contrôle, frustration, dépression, manque de confiance en soi, colère, complexe et écroulement font partis de la catégorie atteinte à la santé psychique et sont des termes familiers. Mais la représentation blessure se distingue curieusement. De plus, écroulement, n'est pas fréquent. Dans ces mêmes cases on retrouve aussi les termes haine, fuite, recours à la justice, déposer plainte, se défendre, vengeance, et révolte appartiennent à la catégorie réaction de la victime qui est l'une des conséquences du harcèlement moral.

La deuxième périphérie se réfère à l'atteinte au climat de travail et comprend les éléments suivants : climat de conflits (5), abandon de poste (2), démission (2), problèmes (2), échec dans l'accomplissement du travail (2). Les éléments périphériques sont en lien avec les éléments de la zone centrale de la représentation.

D'un autre côté, les expressions suivantes : se défendre, déposer plainte, recours à la justice, ne sont pas citées dans la phase associative du (SCB) par peur de représailles. Il faut souligner que ces termes sont apparus dans les associations de la carte associative. En effet l'aspect très spontané de la méthode associative a fait ressortir les idées ou réflexions réelles des enseignants avec tous les affects et réactions immédiates associées à ce contexte.

Analyse des résultats :

La catégorie « Atteinte à la dignité » :

Les images qui apparaissent dans cette catégorie, dévoilent de façon claire les idées qui se fixent sur l'humiliation et le mépris qui entraînent la dévalorisation ressentie comme une atteinte à la dignité. Ce sont donc les actes les plus destructeurs, puisque ils arrivent sans alerter mais l'effet est présent, et l'impact de cette violence insidieuse est plus grand.

Le fait d'être ainsi ciblé engendre un sentiment d'injustice, qui pousse « la victime » à la révolte, la fuite, sinon à subir les agressions quotidiennes. Le fait d'être humilié, de se sentir méprisé et ignoré sont les perceptions les plus fortes qui se dégagent des représentations du harcèlement moral. En effet, l'enseignant se voit dévalorisé, lorsqu'on l'ignore, sans tenir compte de sa présence ou de ce qu'il entreprend. Donc, les représentations sociales

du harcèlement moral chez les enseignants du cycle primaire, se basent sur l'atteinte à la dignité.

La catégorie de la conduite abusive :

La perception du harcèlement moral comme processus de violence renvoie au registre de l'action agressive ; en effet, les représentations des enseignants se focalisent sur les actes qu'exerce « le harceleur » pour déstabiliser « sa victime ».

Pour les enseignants, le phénomène englobe toutes les pratiques négatives qui peuvent exister et qui s'opposent à l'éthique et aux règles du métier noble qu'ils exercent, cela se manifeste souvent entre collègues, certains font tout pour provoquer, insinuer, intimider devant les autres pendant les journées pédagogiques ou les réunions au sein des établissements. Les enseignants essaient de déterminer la spécificité du harcèlement moral, par rapport à d'autres formes de violence sur le lieu de travail. Les enseignants considèrent qu'il y a une contrainte exercée au moyen d'une conduite évaluée comme violente, qui se diversifie et s'intensifie, rendant les relations plus rigides.

L'emploi des insultes dans la communication entretenue avec « la victime », dégage une impression de mépris qui exprime le manque de respect à son égard, en effet les insultes peuvent aussi se manifester par des insinuations. On parle aussi de moqueries sur la démarche, le style vestimentaire, ou des remarques sexistes ou racistes. Les propos dégradants ne manquent pas, et la violence verbale est de plus en plus accrue. L'atteinte à la réputation est aussi présente en ayant recours aux mensonges pour nuire à la relation de « la victime » à son entourage. On peut dire que les représentations sociales des enseignants du cycle primaire sur le harcèlement moral se basent sur la conduite abusive, en effet il s'agit de tous les agissements perçus par « la victime » comme agressifs.

La catégorie « Atteinte à l'intégrité psychique » :

La situation de stress et de contrainte que vit « la victime » peut altérer sa santé psychique. Fragilisée par des attaques quotidiennes à petites doses, la dépression est le premier résultat de cette violence, « la victime » arrive au stade où elle ne peut résister seule face à l'agression.

D'ailleurs, l'enchaînement de l'hostilité peut détruire la « victime » sur le plan psychique, physique, et social. Plus l'acharnement du « harceleur » grandit, plus « la victime » tend à bien faire et à supporter la pression qui augmente chaque jour. La violence subie engendre frustration et complexe, les sentiments

s'entremêlent, vient s'ajouter le sentiment d'humiliation qui résulte de la honte de n'avoir pas réagi à temps. La victime préfère affronter au quotidien les attaques agressives que de se retirer, dans un souci de garder son travail. Donc, les représentations sociales du harcèlement moral chez les enseignants du cycle primaire se rapprochent de l'atteinte à l'intégrité psychique, puisque les éléments de cette catégorie figurent dans la carte associative mais n'apparaissent pas dans les résultats de la méthode d'évocation de Verges. Cela est probablement dû au fait que la carte associative est une méthode directe qui suscite des réponses spontanées, en effet les mots induits expriment ce à quoi pense réellement le sujet, donc les affects et les sentiments qui sont exprimés lors de l'évocation de ce phénomène incitent le sujet à formuler des concepts qui expriment inconsciemment son état. Cependant le sujet répondant a pu se contenir dans le deuxième temps de l'enquête, qui concerne la phase associative du SCB et qui porte sur l'application de la méthode de Verges. En effet le traitement des mots induits à partir du rang d'apparition et de la fréquence a montré que ces termes ne peuvent figurer dans les cases du tableau N° 3, c'est pourquoi l'atteinte à l'intégrité psychique n'apparaît pas.

La catégorie « Atteinte au climat du travail » :

Il s'agit de la perception de l'une des conséquences inévitables du harcèlement moral, en fait le phénomène engendre la dégradation des conditions de travail et affecte les relations professionnelles. Dans ce volet de la représentation, le harcèlement moral est manifesté par l'installation d'un climat de conflit, d'où émane une ambiance de haine et d'hostilité qui anime des problèmes qui ne sont ni nommés, ni traités. Le but du « harceleur » est de maintenir cette situation le temps qu'il faut pour pousser « la victime » à prendre des congés de longues durées, à envisager l'abandon de poste ou la démission.

Dans ce climat conflictuel, les enseignants trouvent que les buts qu'ils se sont fixés sont déviés de leur parcours et vient s'installer une lutte quotidienne contre des problèmes invisibles, auxquels ils sont contraints de faire face chacun suivant sa personnalité et sa façon de résoudre les conflits.

Le climat de travail ainsi altéré ne permet pas d'accomplir les objectifs tracés, les enseignants avancent qu'ils se heurtent au quotidien à des attitudes négatives venant des supérieurs, des collègues et même des parents d'élèves. Ces actes ralentissent la volonté des enseignants à accomplir leur devoir, ils se voient alors contraints de fuir à travers les congés de maladie.

L'enseignant se voit parfois contraint de se faire muter dans un autre établissement, ou de prendre des congés de longue durée ce qui porte atteinte à sa carrière professionnelle. Ceci dit, la décadence des valeurs régissant le milieu éducatif demande de tous les acteurs une grande compréhension et une intervention de la tutelle qui doit s'impliquer pour mettre fin à des pratiques qui s'opposent aux objectifs même de l'éducation.

D'autre part, le harcèlement moral est perçu par les enseignants comme un obstacle qui empêche le bon déroulement des tâches de travail, en effet ils expriment le fait qu'ils sont contraints d'appliquer des programmes, des méthodes, et des objectifs déterminés selon l'idéologie du supérieur, en effet leur capacité d'initiative et leur savoir faire sont mis de côté. Donc, on peut dire que les représentations sociales du harcèlement moral chez les enseignants du cycle primaire se basent sur l'atteinte au climat du travail.

Le noyau central des représentations sociales des enseignants constitue une image collective partagée, qui est l'atteinte à la dignité et la conduite abusive. Quant aux éléments périphériques, ils s'organisent autour de l'atteinte à l'intégrité psychique et l'atteinte au climat du travail qui sont les conséquences inévitables du harcèlement moral.

Nous pouvons retenir qu'en relation avec notre recherche, les représentations sociales des enseignants du cycle primaire sur le harcèlement moral se structurent en un système central et un système périphérique qui ne sont pas en contradiction, et qui nous font découvrir une description du harcèlement moral en cohérence avec certains points de définitions dans la littérature.

Nos résultats ont démontré que les enseignants ont une représentation commune du harcèlement moral et adoptent une attitude de contestation identique face à ce phénomène. On pourrait dire, de manière générale, qu'une forte tendance s'exprime chez eux pour considérer le harcèlement moral comme une forme de violence destructrice, dont les conséquences sont pesantes et cela d'après leurs témoignages.

CONCLUSION :

Le harcèlement moral est bien connu par les enseignants, quoi que l'appellation soit un peu ambiguë pour certains mais cela ne les empêche pas de reconnaître les pratiques et les conséquences de ce phénomène. Les représentations sociales recueillies sont révélatrices du climat qui règne dans

les écoles primaires, en effet, la violence psychologique constitue un problème concret pour les enseignants.

Le noyau central des représentations sociales des enseignants constitue une image collective partagée, qui est l'atteinte à la dignité et la conduite abusive.

Quant aux éléments périphériques, ils s'organisent autour de l'atteinte à l'intégrité psychique et l'atteinte au climat du travail qui sont les conséquences inévitables du harcèlement moral. Nous pouvons retenir qu'en relation avec notre étude les représentations sociales se structurent en un système central et un système périphérique qui ne sont pas en contradiction, et qui nous font découvrir une description du harcèlement moral similaire à celle décrite dans la littérature.

BIBLIOGRAPHIE :

1. Commission européenne : Direction générale Emploi, relations industrielles et affaires sociales. (1999), *Le harcèlement sexuel sur le lieu de travail dans l'Union Européenne*, Office des publications officielles des communautés Européennes
2. Harper, E. (2007), *Violence faite aux femmes et intervention féministe*, Montréal, Université du Québec, document disponible sur le site http://www.iref.uqam.ca/documents/plandecours/h2007_TRS5300.pdf. Consulté le 22.01.2008.
3. Lamotte, J-M., Kutty, O., et Garcia, A. (2002), *Violences au travail ; Harcèlement moral et sexuel, caractéristiques et conséquences sur les travailleurs féminins et masculins* », Université Catholique de Louvain, avec la collaboration de la Katholieke Universiteit Leuven, Louvain, Juillet 2002
4. Lopez, G. (1998), *Rappels théoriques*, in «*Psychothérapie des victimes*» sous la direction de Lopez, G., et Sabourand-Seguin, A., Paris, Dunod.
5. Tangri S., Burt M., et Johnson, L. (1982), *Sexual Harassment at work: Three Explanatory model*, In Journal of Social Issues : NEVEN Vinciane Harcèlement moral ou sexuel au travail